



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 07 mai 2019

Aéroport de Mayotte : financement des dispositifs de sécurité EMAS

Fin mars 2019, les équipes Edeis ont finalisé le financement bancaire pour la construction des dispositifs de sécurité EMAS (Engineered Material Arresting System) pour le compte de « Edeis Aéroport Mayotte », afin de mettre l'aérodrome en conformité avec les spécifications de la réglementation européenne et française concernant la mise en place d'aires de sécurité de fin de piste.

Ce financement bancaire, d'un montant de 9,150 millions d'euros à taux fixe et d'une durée de 7 ans a été mis en place par l'Agence Française de Développement et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Réunion, à parts égales.

Il est composé de deux tranches de 4,575 millions d'euros chacune :

- l'une amortissable sur la durée résiduelle de la concession,
- l'autre avec un remboursement in fine à la fin de la concession adossé à la valeur nette comptable des EMAS.

Des subventions FEDER, État et Département de Mayotte, d'un montant total de 4 millions d'euros, également mises en place par les équipes Edeis, viennent compléter ce financement bancaire, ce qui porte l'investissement total EMAS à 13 millions d'euros.

Cet investissement a nécessité le consentement de la Caisse d'Épargne CEPAC et de Natixis, respectivement prêteur et banque de couverture d'Edeis Aéroport Mayotte depuis 2011, date de début de la concession avec l'État dont Edeis Aéroport Mayotte est titulaire.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Réunion intervient comme agent des sûretés du financement EMAS et la Caisse d'Épargne CEPAC a pris le rôle d'agent inter créanciers du financement global.

La réalisation des EMAS va permettre à l'aéroport de Mayotte d'accueillir des gros porteurs longs courriers en totale conformité avec les normes de sécurité imposées. Il s'agit donc d'un investissement important pour le territoire de Mayotte, dont Edeis est l'allié.

Contacts presse : Anna.gallay@edeis.Com 06 51 86 44 40

